



Déclaration préalable du SNUipp-FSU à la CAPD de Vaucluse du 10 février 2014

Monsieur le Directeur Académique,

A la réception de la convocation, nous avons pu observer que l'ordre du jour de la CAPD convoquée aujourd'hui est fortement allégé au regard des CAPD réunies les années précédentes à la même époque de l'année.

Nous souhaitons formuler quelques remarques sur les points effectivement portés à l'ordre du jour :

- le nombre de candidatures au CFP est révélateur des carences de la formation continue proposée par l'E.N. L'an dernier, seulement 6 demandes de congé ont pu être satisfaites. C'est très peu ! Nous demandons une augmentation du nombre de départs cette année. Nous dénonçons une nouvelle fois l'absence de réunion du conseil de formation départemental depuis la rentrée, alors qu'il doit arrêter le plan de formation continue proposée aux collègues pour l'année scolaire 2013 / 2014.
- Nous notons positivement l'ouverture des candidatures pour les stages de préparation au diplôme de psychologue scolaire. La vacance de poste actuellement sur la circonscription de Cavillon empêche de répondre aux besoins effectifs d'intervention auprès des élèves et des collègues. Cette vacance déséquilibre totalement la portée des interventions des RASED car, rappelons le, les psychologues sont un maillon essentiel au sein des RASED pour qu'ils puissent fonctionner correctement.

Le recul des opérations de carte scolaire cette année a empêché la tenue du CTSD préparant la rentrée scolaire 2014. Pour autant, nous vous demandons de bien vouloir informer la CAPD des nombres de départs en stages que vous envisagez, pour l'ensemble des stages que vous programmez.

- S'agissant des candidatures à l'inscription sur la LADE, nous demandons la lecture des 4 avis défavorables donnés par les commissions d'entretien. Ces avis nous interpellent particulièrement lorsqu'ils sont donnés à des candidatures de collègues faisant fonction sur des postes de direction actuellement.

Nous constatons que des dossiers régulièrement mis à l'ordre du jour de la CAPD réunie à cette période de l'année ne figurent pas à celle d'aujourd'hui.

- L'examen des candidatures au stage DDEEAS n'est pas inscrit à l'ordre du jour et pour cause, vous n'avez pas procédé à l'appel à candidature pour former les collègues à de telles fonctions.

Nous dénonçons cet état de fait ! Un poste de direction de SEGPA est vacant actuellement, l'âge de certains collègues directeurs de SEGPA montrent qu'il peut être nécessaire d'anticiper d'éventuels départs à la retraite à l'échéance des rentrées 2014 et 2015.

Nous demandons qu'il nous soit adressé un état précis de l'occupation des postes de direction d'établissements spécialisés avec mention des âges des personnels en fonction.

- L'examen des candidatures à l'échange franco-allemand n'est pas non plus programmé. Quel en est la cause ? Nous vous demandons de bien vouloir informer la CAPD de l'état de ce dossier.
- Les candidatures aux départs en stages CAPASH ne seront pas examinées aujourd'hui.

Cela nous amène à formuler deux remarques sur ce dossier après relecture du courrier en date du 6 janvier 2014 adressé par le ministre aux recteurs et aux directeurs académiques.

- Vous n'avez pas ouvert l'appel à candidature pour les formations aux CAPASH options E et G alors que ces options sont pleinement réaffirmées par le ministre dans son courrier, mais aussi dans le cadre des concertations « chantiers métiers » organisées par le ministère. Un réseau d'aide ne peut pas fonctionner correctement sans psychologue scolaire, il ne doit pas fonctionner sans maître E formé ou en absence de maître G. Or il y a des postes vacants sur le département qui nécessitent la formation de collègues sur ces options.
- Le calendrier fixé par le ministère d'un retour aux services centraux du détail des candidatures aux stages CAPASH pour le 1er avril va imposer l'examen des candidatures au cours d'une CAPD dès la rentrée des congés d'hiver.

Si la programmation de cette nouvelle CAPD est une nécessité, pour procéder notamment à l'examen des éléments de barème du mouvement départemental, nous regrettons que son ordre du jour se trouve alourdi par le traitement des départs en stages CAPASH qui aurait du avoir lieu aujourd'hui.

Concernant cette CAPD à venir en mars, nous nous étonnons qu'elle ne soit pas mentionnée dans le nouveau calendrier prévisionnel des instances qui nous est parvenu récemment.

Tout comme nous nous étonnons que n'y apparaissent pas les dates de réunion des groupes de travail CAPD spécifiques arrêtés pour mener les opérations du mouvement.

Nous demandons qu'un calendrier exhaustif mentionnant toutes les dates de réunion jusqu'à la fin de l'année scolaire nous soit présenté dans les prochaines semaines.

C'est une nécessité pour nous permettre, en tant qu'élus du personnel, de réussir à organiser nos services d'enseignement auprès des élèves et nos délégations de commissaires paritaires dans les instances départementales.

Ce serait une marque du respect de nos mandats, la qualité des travaux des commissions dans lesquelles nous représentons nos collègues enseignants du département en dépend.

Pour conclure sur ce point, nous vous demandons, comme nous vous l'avons récemment formulé par courrier, de bien vouloir reconsidérer la date du 11 juillet à laquelle vous envisagez l'étude des affectations provisoires des collègues pour la rentrée 2014. Nous ne redétaillerons pas ici les arguments développés par courrier, mais nous demandons que ces opérations se déroulent dans le cadre d'une CAPD et qu'elles soient impérativement effectuées avant la fermeture des écoles pour les congés scolaires d'été.

C'est une condition incontournable pour que les collègues puissent préparer la rentrée de septembre 2014 dans les conditions optimales pour les élèves.